Bulletin de Réservation
Le Hameau des Champs – Été 2025
(Personnes extérieures)

MERCI D'ECRIRE EN MAJUSCULES

☐ M ☐ Mme

Prénom : _____ Nom : _____

adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone domicile: _____ Tél. professionnel : _____

Téléphone portable : _____ E-mail : _____

Numéro de dossier : _____ (Communiqué lors de l'inscription par téléphone ou par mail par le Hameau des Champs)

NB : aucun bulletin de réservation ne sera traité sans le numéro de dossier

Listes de vacanciers participants au séjour (y compris le demandeur s'il participe) :

Le CIE THALES ne peut garantir l'hébergement que pour le nombre de personnes inscrites sur le bulletin de réservation

Prénom	Nom	Date de Naissance	dates du séjour			
			Du		au	
			Du		au	
			Du		au	
			Du		au	
			Du		au	
			Du		au	

Calculez et confirmez votre séjour Merci de mentionnez le nombre exact de participants au séjour

Participants (personnes extérieures)	Nombre de Participants	Tarifs par semaine	Nb de Semaine	total
Adultes (+14 ans)		630,00 €		
Mineurs (de 4 à 13 ans)		511,00 €		
Gratuités (- 4 ans)		0,00 €		
			Total général :	

Acompte de (30 % du montant total) (à verser pour confirmation au Hameau des Champs) _____

Par chèque à l'ordre de : CIE THALES & ADHÉRENTS

Par virement : **(IBAN : FR76 1027 8063 4600 0211 6380 176 – BIC : CMCIFR2A – Crédit Mutuel)**

N.B : SOLDE À RÉGLER SUR PLACE (Chèque bancaire, chèques Vacances, espèce, Carte bancaire, virement instantané)

désistement d'une ou plusieurs personnes	**Annulation avant le début du séjour**	
Plus de 30 jours avant le début du séjour : Forfait frais de dossier : 40,00€	Plus de 30 jours avant le début du séjour : Forfait frais de dossier : 40,00€	
Moins de 30 jours avant le début du séjour : 15 % du séjour de la ou des personnes	Entre 30 et 10 jours : Montant de l'acompte	Entre 9 et 1 jour : 70 % du séjour

CONTACT ET RÉSERVATION

Gestionnaire : Vincent GABORIT

Le Hameau des champs

280, route de coutalon – 73270 Arêches-Beaufort

Tèl : 04.79.10.39.60 E-mail : contact@hameaudeschamps.fr

PROCÉDURE DE RÉSERVATION – SEJOUR FAMILLES

AOÛT 2025

SEMAINE 1 : du dimanche 27 juillet au dimanche 3 août 2025
SEMAINE 2 : du dimanche 3 août au dimanche 10 août 2025
SEMAINE 3 : du dimanche 10 août au dimanche 17 août 2025
SEMAINE 4 : du dimanche 17 août au dimanche 24 août 2025

Muni de son bulletin de réservation, le salarié doit contacter, par mail ou par téléphone, le gestionnaire du centre de vacances « LE HAMEAU DES CHAMPS » pour réserver son séjour et obtenir son numéro de dossier (obligatoire).

Les chambres seront attribuées en fonction du nombre prévisionnel de personnes devant être hébergées.
Le centre confirmera l'inscription par la remise **d'un numéro de dossier** (un dossier par chambre).
Les animaux (quelque soit leur taille ne sont pas admis au Hameau des Champs)

Les prix comprennent l'hébergement, l'ensemble des repas du jour d'arrivée (entre **15h00 et 18h00**) au jour du départ (**10h00** et panier repas pour le midi) ainsi que les équipements mis à disposition.
Le linge de toilette ainsi que le linge de lit sont fournis et le ménage (une fois par semaine) est assuré par nos soins.

Les prix ne comprennent pas la taxe locale de séjour (due uniquement pour les adultes) (1,00€/nuit/adulte).

Pour confirmer la réservation :
le salarié devra faire parvenir **dans les 8 jours** au centre de vacances « LE HAMEAU DES CHAMPS » son **dossier complet comprenant** Le bulletin de réservation avec le numéro de dossier et l'acompte de 30 % du montant total

A la réception du bulletin de réservation dûment rempli et de l'acompte (versé par chèque, virement ou chèque vacances connect), le Hameau des champs vous fera parvenir par mail la confirmation de votre séjour et la facture de solde à régler à votre arrivée

Le solde sera à régler par chèque, chèques Vacances, Chèques vacances connect, espèce, CB ou virement instantané à l'arrivée **lors de la remise des clefs.**

Contact sur place :

« Le Hameau des Champs » - 280, route de Coutalon 73270 Arêches-Beaufort
M. Vincent GABORIT Tél. : 04.79.10.39.60 - E-mail : contact@hameaudeschamps.fr

DESISTEMENT D'UNE OU PLUSIEURS PERSONNES	
Plus de 30 jours avant le début du séjour	40 € forfaitaires de frais de dossier
Moins de 30 jours avant le début du séjour	15 % de la valeur du séjour de(s) personnes désistées

CONDITION D'ANNULATION

EN CAS DE DÉSISTEMENT OU D'ANNULATION DU FAIT DU SALARIE, LES SOMMES RETENUES SERONT LES SUIVANTES :

ANNULATION DU DOSSIER AVANT LE DEBUT DU SEJOUR	
Plus de 30 jours	40 € forfaitaires de frais de dossier
Entre 30 jours et 10 jours	Montant total de l'acompte
Entre 9 jours et 1 jour	70 % de la valeur du séjour
Non présentation à la date du séjour	100 % de la valeur du séjour

A noter : Le CIE ne propose pas d'assurance annulation